

Analyse de leçon selon les échelles descriptives

En **bleu**, les éléments à corriger/développer en priorité.

• E1 L'étudiant·e maîtrise les contenus enseignés.	
E maîtrise les connaissances enseignées (en lien avec le PER)	
<ul style="list-style-type: none"> Les connaissances présentées oralement ou sur un support lors de la séance sont-elles maîtrisées par l'étudiant·e ? Les concepts sont-ils clairement présentés et distingués ? Le vocabulaire utilisé est-il précis ? L'étudiant·e dispose-t-il ou dispose-t-elle de la capacité d'identifier ses lacunes éventuelles et d'y remédier ? 	
C analyse les difficultés	
<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant·e maîtrise suffisamment le sujet abordé pour comprendre l'origine des difficultés rencontrées par les élèves et identifier les obstacles à l'apprentissage. 	
A anticipe les difficultés	
<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant·e maîtrise suffisamment les contenus enseignés pour pouvoir contourner les obstacles et difficultés potentielles des élèves en imaginant des explications ou des cheminements alternatifs. 	
• E2 L'étudiant·e planifie son enseignement de manière structurée.	
E les tâches sont fondées aux plans didactique et pédagogique les tâches sont placées dans une planification globale	
L'étudiant·e arrive en cours bien préparé :	
<ul style="list-style-type: none"> Il·elle s'est informé·e de ce qui précède tant au niveau des objectifs que des activités et tâches des élèves. Il·elle a mis par écrit le déroulement de son intervention, les consignes et préparé le matériel utilisé. Il·elle démontre avoir utilisé les moyens didactiques et pédagogiques mis à disposition pour créer son moment d'enseignement. Il·elle a effectué au préalable les éventuels exercices ou activités qu'il·elle aimerait faire réaliser par les élèves. Il·elle montre de la rigueur et a structuré sa préparation. L'étudiant·e est capable d'expliquer pourquoi il·elle a pris telle option, choisi telle activité ou telle manière de faire, en se référant à ses connaissances didactiques et pédagogiques. 	

C la planification respecte la cohérence de l'alignement curriculaire il/elle rend compte de cette cohérence	
<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant·e a réfléchi à l'objectif de son moment d'enseignement et s'est posé la question de sa pertinence en regard du plan d'études (PER). Il-elle travaille avec des objectifs adaptés aux élèves. 	
<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant·e est capable de situer son moment d'enseignement par rapport aux objectifs du PER. 	
A il/elle prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves	
<p>• E6 L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.</p>	
E L'étudiant·e observe, s'approprie et met en oeuvre les routines mises en place dans la classe. Il-elle s'affirme avec bienveillance et respect.	
<ul style="list-style-type: none"> Afin de créer des conditions de travail favorables, l'étudiant·e s'approprie le cadre de travail et les routines de la classe dans laquelle il-elle effectue son stage. 	
<ul style="list-style-type: none"> Le niveau E implique que l'étudiant·e mette en oeuvre ces routines et intervienne dans le cadre posé. 	
<ul style="list-style-type: none"> Dans une visée d'autorité éducative, les interventions nécessaires à garantir ce cadre doivent être respectueuses et bienveillantes envers les élèves. 	
C Les interventions de l'étudiant·e permettent de maintenir un cadre favorable aux apprentissages.	
A L'étudiant·e choisit des modalités de travail qui permettent à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération).	
<p>• E7 Les outils pour l'enseignement (tableau, TICE, cahiers...) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.</p>	
E Les informations présentées sont clairement lisibles, visibles ou audibles pour l'ensemble des élèves. L'étudiant·e explore les différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.	
<ul style="list-style-type: none"> Les informations doivent être claires pour l'ensemble des élèves. Elles doivent être compréhensibles à l'oral et à l'écrit, quel que soit le support utilisé. 	
<ul style="list-style-type: none"> L'étudiant·e fait preuve de curiosité pour les outils à disposition. 	
C L'étudiant·e utilise de manière pertinente les différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.	
A Son aisance dans la maîtrise pédagogique et technique des outils à disposition permet à l'étudiant·e d'utiliser les plus adaptés aux situations d'apprentissage.	

• E9 Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.

E Les communications orales et écrites de l'étudiant·e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue de scolarisation
Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant·e l'adapte à leurs capacités.

C L'étudiant·e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.

A L'étudiant·e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes liés à la profession enseignante.

• E10 L'étudiant·e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres réglementaires, déontologiques et éthiques.

Echoué

Sont entre autres considérés comme incompatibles avec le respect des cadres réglementaires déontologiques et éthiques de la profession :

- des manquements au devoir de surveillance;
- des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves;
- des absences injustifiées;
- le non-respect de la Loi scolaire (LEO);
- le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image...;
- des propos inappropriés;
- une tenue inappropriée;
- ...

Réussi

Sont entre autres attendus :

- un comportement responsable auprès des élèves;
- une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leur famille ainsi que des partenaires de l'école;
- le respect des cadres réglementaires et déontologiques de la profession;
- une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école;
- des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence;
- ...

Objectifs généraux pour les semaines suivantes